

APPEL A PROJETS F.S.E. AXE 7

INVESTIR DANS LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE POUR AUGMENTER L'ACCES A L'EMPLOI DISPOSITIFS INNOVANTS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

L'Axe 7 du PO FEDER-FSE est axé sur une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, à tous âges.

L'objectif est d'augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi les moins qualifiés et ainsi augmenter l'employabilité des publics les plus éloignés de l'accès et du retour à l'emploi.

Bilans de positionnement, remise à niveau, immersion en entreprises, accompagnement vers un choix professionnel... A la suite de ce parcours l'individu pourra intégrer une action de formation qualifiante. On distingue :

- Les actions de pré qualification et préparatoires
- Les actions pour les publics dépourvus de formation et de diplôme
- Les actions de qualifications aux métiers
- Les dispositifs d'accompagnement et d'insertion « sénior »
- Les aides à la mobilité européenne et internationale.

Pour le présent appel à projet la Collectivité Territoriale de Corse retiendra des projets particulièrement innovants et notamment des expérimentations sur des initiatives ayant vocation à fluidifier l'employabilité des personnes exclues ou très éloignées du marché du travail.

Une attention particulière sera d'ailleurs portée sur ce type de projet. Le proposant devra donc démontrer que le projet déposé entend mettre en œuvre un dispositif innovant voire expérimental qui n'a jamais été mis en œuvre sur le territoire.

Le service instructeur se réserve le droit d'écarter des projets qui ne répondraient pas à cette recommandation particulière.

La validité de l'appel à projet s'étend de sa date d'approbation par l'Assemblée de Corse au 30 septembre 2017, date limite de dépôt des dossiers auprès de l'ADEC.